Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 29/06/2026 à 10h08
Réference de l'AR : 054-215400540-20260624-2026_37-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/06/2026

MAIRIE
18 Avenue de la Gare
54290 BAYON
Tél : 03 83 72 51 52
secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre à 19h30, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Etaient présents : Nicole CHARROIS, Damien CUNAT, Sandrine BEURTON, Thomas RAULIN, Sylvie DELORME, Annick COLLE, Serge RUSE, Audrey VAUNE, Christophe ROUY, Chantal COINTEAUX, Ludovic DECLERCQ, Sébastien GOLICZ, Lydie COSSERAT, Quentin BALLAND, Cindy BARBE, Eric CLEMENT-DEMANGE, Rachel GUSTIN, Nathalie MERCIER.

Etai(ent) excusé(s) : Régis LAMOISE donne procuration à Ludovic DECLERCQ

Etai(ent) absent(s) : /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Sylvie DELORME

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19
Présents : 18
Absents : 0
Excusés : 1

Nombre de suffrages exprimés : 19
Pour : 18
Contre : 0
Abstentions : 1

Date de convocation
19/06/2026

Date d'affichage
29/06/2026

Subvention exceptionnelle
Délibération n°2026 - 37

L'Orchestre d'harmonie de Vandœuvre les Nancy ayant contribué au dynamisme culturel du territoire par l'organisation du concert musical le 30 mai dernier à Bayon et afin de soutenir ses activités et de l'accompagner dans la réalisation de ses projets, il est proposé d'attribuer à l'association une subvention exceptionnelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (moins 1 abstention Mme Cosserat),

DECIDE

D'attribuer une subvention à hauteur de 300 € à l'association Orchestre d'Harmonie de Vandoeuvre les Nancy.

La somme à engager ci-dessus est inscrite au budget primitif 2026.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

29/06/2026

Signature du secrétaire de séance :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Bayon,
Le Maire

COMMUNE DE BAYON
54290